

Mise à jour de la Politique d'exclusion ESG des compartiments suivants :

JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – EUR Ultra-Short Income UCITS ETF
JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – USD Ultra-Short Income UCITS ETF
(les « Compartiments »).

Les Gestionnaires financiers concernés appliquent aux Compartiments des politiques d'exclusion fondées sur des valeurs et des normes, conformément à l'article 8 du règlement SFDR de l'UE. Ces politiques fixent des seuils de chiffre d'affaires ou appliquent des exclusions totales pour certains secteurs et certains émetteurs sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux. Ces politiques peuvent être revues et modifiées en tant que de besoin à la discrétion du Gestionnaire financier.

Les politiques d'exclusion des Compartiments ont été mises à jour de manière à inclure des exclusions supplémentaires concernant le charbon thermique, la distribution de tabac et le divertissement pour adultes. Les détails spécifiques peuvent être consultés dans les politiques d'exclusion révisées du Compartiment figurant à la section relative aux Informations ESG de la page du Compartiment concerné qui peut être consultée via le site Internet suivant : <https://am.jpmorgan.com/lu>.

Les changements apportés aux politiques d'exclusion n'affectent en rien le mode de gestion des Compartiments ni leur profil de risque/rendement